

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024
Date d'exécution 11.09.2024
Version 0 (fr)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Grill-Reiniger

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Nettoyage du gril et de la grille

Remarque

UFI: PJED-E187-T007-M934

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

PUAG AG
Oberebenestr. 51
CHE-5620 Bremgarten AG, Aargau

Producteur

F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Service responsable de l'information:

Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 80

E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nur für Anrufe aus der Schweiz! Tox Info Suisse 145 +41 44 251 5151

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Skin Irrit. 2, H315

Eye Irrit. 2, H319

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024
Date d'exécution 11.09.2024
Version 0 (fr)

Pictogrammes des risques



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/....

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans le recyclage.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
1310-58-3	215-181-3	019-002-00-8	hydroxyde de potassium	< 5 pds %	Acute Tox. 4 ; H302 Skin Corr. 1A; H314	Skin Corr. 1A;H314: C>=5% Skin Corr. 1B;H314: 2%<=C<5% Skin Irrit. 2;H315: 0.5%<=C<2% Eye Irrit. 2;H319: 0.5%<=C<2%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024

Date d'exécution 11.09.2024

Version 0 (fr)

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:

Eau

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

Ingestion: endoscopie précoce pour évaluer éventuellement se produire de lésions des muqueuses dans l'œsophage et l'estomac. Si nécessaire. Extraction de la substance résiduelle reste.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Aucune donnée disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Produit est incombustible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la substance

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Pour le nettoyage

Diluer avec beaucoup d'eau.

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024
Date d'exécution 11.09.2024
Version 0 (fr)

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Le produit n'est pas:

Combustible

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Éviter de:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Stocker à une température comprise entre 0 et 30 °C (au maximum 50 °C).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024
Date d'exécution 11.09.2024
Version 0 (fr)

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	Court terme(mg/m³) 2 (1)(2) (1) Additional indication "M" means that irritation occurs when the exposure exceeds the limit value or there is a risk of acute poisoning. The work process must be designed in such a way that the exposure never exceeds the limit value. For evaluation, the sampled period should be as short as possible. However, the sampled period shall be long enough to perform a reliable measurement. The measured result shall be related to the considered period. (2) 15 minutes average (BE)
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	2 inhalable aerosol [mg/m³] (CH)
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	Court terme(mg/m³) 2 (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Si besoin: lunettes de protection

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines)
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire

Lors de l'application adéquate non nécessairement

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

*** 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

*** État physique**
liquide

Couleur
brunâtre

Odeur
odeur spécifique au produit

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024
Date d'exécution 11.09.2024
Version 0 (fr)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	env. 13.5 (20°C)		
Viscosité	(cinématique) env. 14 mm²/s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	1.05 g/cm³ (20°C) pression 1013 hPa		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

* **9.2 Autres informations**

* **Autres caractéristiques de sécurité**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
indice de réfraction	env. 1.3 (20°C)		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.
Temp > 50°C

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Indications diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024

Date d'exécution 11.09.2024

Version 0 (fr)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	6400 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Irritant.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
fortement irritant.		

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.			

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Pas d'indication expérimentale disponible sur la génotoxicité in vitro (test d'Ames : négatif).

Pas d'indication expérimentale disponible sur la génotoxicité in vivo (test du micronoyau : négatif).

Il n'y a aucun risque en utilisation normale.

Le produit doit être manipulé avec la prudence habituelle avec des produits chimiques

Grill-Reiniger

Date d'édition 11.09.2024
Date d'exécution 11.09.2024
Version 0 (fr)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: > 5000 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 96 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 > 1500 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 > 1000 mg/L Espèce Selenastrum capricornutum Durée du test 72 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	EC50 > 10000 mg/L Espèce nitrifying baktériumok Durée du test 4 h		

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Les tensioactifs contenus dans le produit sont conformes aux critères de biodégradabilité comme dans le règlement (CE) no. 648/2004 de jeu pour les détergents Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Estimation/classification

Ce surfactant respecte le critère de biodégradabilité tel que stipulé dans le règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.
Le comportement du produit dans les stations d'épuration n'a pas été testé. Les informations ont pour base les données de la littérature.
L'écotoxicité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.
lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.
Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duales System Deutschland).

Remarque

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Elimination des déchets selon les dispositions officielles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

Grill-Reiniger

Date d'édition	11.09.2024
Date d'exécution	11.09.2024
Version	0 (fr)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

Tenir hors de portée des enfants.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente